



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Barre de Monts, le 9 avril 2015

### **Parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier L'aire d'étude pour le raccordement électrique est validée**

**Une réunion de concertation s'est tenue le 3 avril 2015, à la Barre-de-Monts, sous l'égide de la Préfecture de Vendée et de la Préfecture Maritime, et en présence des acteurs de la concertation. Elle a permis de valider l'aire d'étude proposée par RTE pour le raccordement par une liaison sous-marine et souterraine double à 225 000 volts, du parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier au réseau public de transport d'électricité.**

A l'issue de l'appel d'offres lancé par l'Etat, RTE a été chargé par la société « Les éoliennes en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier » de raccorder le parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier, d'une puissance de 496 MW, au réseau public de transport d'électricité. Ce raccordement aura lieu depuis un poste électrique en mer qui appartient au parc éolien, jusqu'au poste existant de RTE situé sur la commune de Soullans.

Le raccordement du parc éolien des îles d'Yeu et de Noirmoutier prévoit plus particulièrement une double liaison sous-marine à 225 000 volts d'environ 30 km, une liaison terrestre double d'environ 25 km, ainsi qu'un nouveau poste électrique dit « de compensation » situé sur le parcours du tracé terrestre. Ce nouvel ouvrage qui prendra place sur une surface d'environ 3 hectares incluant des aménagements paysagers, comprendra des matériels destinés à compenser les variations de tension et les perturbations de courant électrique liées à la grande longueur des câbles sous marins et souterrain. L'emplacement restera à déterminer, sur le tracé de la liaison terrestre entre la zone d'atterrissage et le poste RTE de Soullans.

#### **Une aire d'étude d'environ 50 km : du parc éolien en mer jusqu'à Soullans**

Une première analyse technique et environnementale sur les domaines terrestre et maritime, ainsi qu'une première démarche de concertation avec les acteurs locaux (élus ; professionnels de la pêche ; chambre d'agriculture ; associations ; etc.) et les services de l'Etat, ont permis d'aboutir à un accord sur une aire d'étude pour la recherche d'un tracé de raccordement du parc éolien (*voir carte en annexe*) :

- En mer, l'aire d'étude s'étend sur une surface d'environ 30 km par 7 km, délimitée au nord par le canal de Fromentine et au sud par le pont d'Yeu. Avec des enjeux environnementaux liés à la présence de zones à usages réglementés (ex : zone de clapage ; récifs artificiels ; espaces remarquables ; épaves ; ...), de secteurs Natura 2000, de zones de pêche à

proximité des deux îles ou encore de câbles et canalisations sous-marines près du pont d'Yeu.

Les spécificités techniques et environnementales qui ont déterminé l'aire d'étude maritime, vont impliquer ensuite la recherche d'un atterrissage pour le fuseau de passage sur une zone s'étendant du nord au sud, entre les communes de la Barre-de-Monts, de Notre-Dame-de-Monts, jusqu'à Saint Jean-de-Monts à l'extrême sud.

- Sur la partie terrestre, l'aire d'étude s'étend sur une superficie d'environ 22 km par 12 km. Cette aire d'étude va permettre ensuite, une recherche d'un fuseau de passage dans le domaine routier et/ou à travers les marais, ainsi que la détermination d'un emplacement pour le poste intermédiaire de compensation.

Au total, 12 communes situées à l'intérieur de l'aire d'étude, sont concernées à ce stade, par le projet de raccordement du parc éolien.

Prochaine étape : la définition d'un fuseau de passage dit « de moindre impact », à l'intérieur de l'aire d'étude et l'emplacement pour le poste de compensation. RTE va donc poursuivre ses études techniques et environnementales, ainsi que la concertation avec les acteurs locaux, durant toute cette année 2015, avant l'organisation d'une nouvelle réunion de concertation par la Préfecture pour valider le fuseau, d'ici début 2016.

Les travaux pourraient démarrer à l'horizon 2019 pour une mise en service progressive du parc vers 2021.

*RTE, Réseau de Transport d'Electricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. A cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 48 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8500 salariés.*

#### **Contacts presse RTE :**

Sandrine MORASSI – 02 40 67 37 08 / 06 12 49 60 91 / sandrine.morassi@rte-france.com

Pour en savoir plus : [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)

## Raccordement du parc éolien en mer : aire d'étude



## Liste des communes situées dans l'aire d'étude

- Beauvoir-sur-Mer
- Challans
- Commequiers
- La Barre-de-Monts
- Le Perrier
- Notre-Dame-de-Monts
- Notre-Dame-de-Riez
- Sallertaine
- Saint-Hilaire-de-Riez
- Saint-Jean-de-Monts
- Saint-Urbain
- Soullans